



Devenez éco-délégué !

Pour quoi faire ??

Pour être **force de proposition** : avoir des idées de projets, d'actions...

Pour **animer des actions** dans la cité scolaire : mettre en œuvre ses idées

Pour **être un porte-parole** de sa classe : relayer des informations dans sa classe



élection la semaine
du 28 septembre 2020



Comment faire et que dois-je faire en tant qu'éco-délégué(e) de ma classe ?



▶ Je dois être élu " éco-délégué(e) " de ma classe

Election des éco-délégués : être élu par sa classe lors d'élection organisée par le professeur principal, suivant le modèle l'élection des délégués de classes.

▶ Je dois participer à des réunions " d'éco-délégué(e) "

Participation à des réunions d'éco-délégués de la cité scolaire pour réfléchir à des projets, choisir des actions à mettre en place

▶ Je dois communiquer et travailler avec les élèves du CVC* ou CVL pour coordonner nos actions et mettre en commun nos idées * conseil de vie scolaire

Election "d'éco-délégué Ambassadeur" qui représenteront les éco-délégués lors des réunions du comité de pilotage **COFIL** de la cité scolaire.

Je peux donc agir en mettant en œuvre des projets, des actions

Je peux informer mes camarades de classe des actions en cours, à venir...

Je fais le bilan des actions, des projets en fin d'année

illustrations des élèves de Mme Moles